

Geopark en Beaujolais : encore une étape

Après une rencontre avec l'ambassadeur de France à l'Unesco à Paris en mai, les acteurs du projet de Geopark poursuivent leurs actions, notamment par l'aménagement de sites et des rencontres internationales.

Discrètement mais sûrement, le dossier concernant la démarche Geopark porté par le Syndicat mixte du Beaujolais pour l'obtention du label "Unesco global geopark" avance. **"L'aménagement des géosites se poursuit de même que les actions au niveau touristique,** indique Marylise Bailhache, chargée de mission tourisme et de la coordination de la démarche Geopark en Beaujolais. **Nous enrichissons le dossier qui doit être**

Photo : Syndicat mixte du Beaujolais



Le dossier doit être déposé à l'automne.

déposé à l'automne à la Commission nationale française des Geopark qui le transmettra à l'Unesco."

Plus de 150 sites ont été répertoriés, soit d'intérêt géologique et scientifique (géosite), soit sur des critères additionnels (patrimoine bâti, histoire etc.). 35 de ces 150 sites sont particulièrement intéressants et seront valorisés, mais ce chiffre n'est pas exhaustif. Parallèlement Charlotte Be-

sombes, chargée de la démarche Geopark en Beaujolais suit actuellement un stage intensif dans le Geopark de forêt pétrifiée de Lesvos en Grèce aux côtés de représentants de Geopark de plusieurs pays. Une occasion de découvrir de ce qui a été fait au niveau touristique et pédagogique. En mai, une délégation de la démarche Géopark en Beaujolais a été reçue par l'ambassadeur de France auprès de l'Unesco, à Pa-

ris. L'occasion pour les représentants du Beaujolais de présenter et défendre leur dossier de candidature, à l'ambassadeur. Ainsi, ils ont pu retracer l'historique de la démarche, relater la motivation des acteurs locaux, les actions et progrès réalisés depuis la visite des experts l'été dernier. Il s'agissait surtout de faire part de la situation du Beaujolais au regard des changements liés à l'intégration du label à l'Unesco. **"Ce changement est une grande chance en matière de notoriété, mais oblige le Beaujolais à recandidater à l'automne 2016, pour répondre à la nouvelle procédure de l'Unesco"**, indique le Syndicat mixte du Beaujolais. L'ambassadeur et son conseiller ont accueilli avec enthousiasme la candidature du Beaujolais, dont ils connaissaient déjà le contenu et la problématique. Des rapprochements vont s'opérer dans les semaines et mois à venir afin de faciliter les relations et les démarches auprès de l'Unesco.

■ **Laurence Chopart**